



Conditions générales de vente et d'utilisation des tickets Schlitte Mountain

LA BRESSE LABELLEMONTAGNE, la « SOCIETE »
SAS au capital social de 428 500 euros
RCS Epinal 2001 B 231
Siège social : 92 Route de Vologne 88250 La Bresse
N° TEL : 03 29 25 68 58
@: station.labresse@labellemontagne.com

Les présentes conditions générales de vente de titres sont valables pour la période du 01/12/2025 au 30/11/2026.

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des « TICKETS et BRACELETS » donnant l'accès à la Schlitte Mountain de La Bresse-Hohneck.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

La langue des documents contractuels est le Français.

ACHAT

L'acquisition d'un TITRE Schlitte Mountain implique **la connaissance et l'acceptation** par la personne ci-après dénommée le « TITULAIRE » ou le « CLIENT » **de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation**, sans préjudice des voies de recours habituelles. Il appartient au TITULAIRE de s'informer sur les produits et les tarifs proposés (tarifs publics disponibles aux points de vente de la SOCIETE, dans la brochure de la station disponible aux points de vente et sur le site internet : www.labellemontagne.com) et de sélectionner les plus avantageux pour lui. Le personnel ne peut être tenu pour responsable du choix du TITULAIRE. **Aucune réclamation ou remboursement ne sera possible à ce titre après l'achat.**

ACHAT PAR INTERNET

L'achat d'un TITRE Schlitte Mountain peut s'effectuer sur le site labresse.labellemontagne.com

Les commandes de cette activité peuvent être réalisées en ligne jusqu'au jour J. Le Client reçoit un QR Code par e-mail qu'il devra présenter directement au conducteur de la Schlitte Mountain.

SUPPORT

Les TITRES Schlitte Mountain sont délivrés sur des supports « PAPIER » numérotés pour des passages unitaires ou sur des supports « BRACELET » pour des passages à l'heure, et accompagnés d'un TICKET de caisse reprenant les données essentielles de la transaction.

TICKETS SCHLITTE MOUNTAIN

Toute personne désirant accéder à la Schlitte Mountain (luge sur rail) doit être titulaire d'un TITRE Schlitte Mountain. Tout TITRE Schlitte Mountain donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur la Schlitte Mountain, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit. La validité du TITRE sur support TICKET Schlitte Mountain, d'une durée de 12 mois appelée PÉRIODE EN COURS, est mentionnée sur le Ticket Schlitte Mountain sous la forme : « du 01/12 au 30/11 de l'année suivante ». Le TITRE sur support BRACELET Schlitte Mountain, est réputé utilisé dès son édition par le poste de vente, pour une durée d'une heure.

Le TITRE Schlitte Mountain doit être conservé par son TITULAIRE jusqu'à son aire de départ, afin de pouvoir être présenté à tout contrôleur ou agent assermenté de la SOCIETE.

Le TITRE Schlitte Mountain est réputé utilisé lors du premier passage à la Schlitte Mountain. Il doit être consommé pendant la période en cours, soit 12 mois du 01/12 au 30/11 de l'année suivante, n'est ni repris ni échangé, comme tous les produits annexes. Seules les informations contenues, telles que transcrites sur le TICKET de caisse joint et/ou conservées par le logiciel de gestion font foi.

CATEGORIES DE CLIENTELE ET TARIFS

Les catégories de clientèle et tarifs correspondants sont définis dans la grille tarifaire.

Les tarifs publics de vente des TITRES sont affichés aux points de vente de la SOCIETE. Des guides tarifaires y sont également disponibles. Les principaux tarifs figurent également sur le site

labresse.labellemontagne.com. Ces tarifs sont exprimés en Euros et toutes taxes comprises.

Les éventuelles réductions ou gratuités ne sont accordées que sur présentation aux points de vente, au moment de l'achat, des pièces officielles justifiant lesdits avantages tarifaires. Dans tous les cas, la Détermination de l'âge à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du TITRE à délivrer.

PERTE OU VOL DU TITRE

ATTENTION : Tout TITRE Schlitte Mountain PERDU ou VOLE ne sera ni remboursé, ni remplacé.

REMBOURSEMENT

Tout TITRE Schlitte Mountain délivré qui aurait été utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au TITULAIRE, et ce quelle que soit la durée de validité dudit TITRE. Il est porté à la connaissance des TITULAIRES de TITRES que les Tickets Schlitte Mountain que propose la SOCIETE ne peuvent pas être vendus avec une assurance couvrant les secours.

CONTROLE

Le TITRE doit être présenté et remis lors de chaque montée dans la Schlitte Mountain à la demande des agents de la SOCIETE. Toute personne utilisant la Schlitte Mountain sans TITRE, ou munie d'un TITRE non conforme, sera passible de poursuites.

MODALITES DE PAIEMENT

Toute délivrance d'un TITRE donnera lieu à paiement du tarif correspondant. Ces règlements sont effectués soit par carte bancaire acceptée par la SOCIETE (Eurocard, Mastercard, Visa) soit en espèces euros, soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de la SOCIETE, ou par chèques vacances ANCV.

INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DE LA SCHLITTE MOUNTAIN

En cas d'interruption du service de la Schlitte Mountain, les titulaires d'un TITRE Schlitte Mountain pourront se voir proposer un « dédommagement » du préjudice subi en cas d'arrêt complet et consécutif des installations supérieur à une journée.

Le TITULAIRE pourra bénéficier sur justificatifs :

- d'un avoir en Ticket(s) Schlitte Mountain

Le TITULAIRE ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant cette indemnisation forfaitaire.

Seuls les TITRES ayant été acquis et réglés par leur TITULAIRE directement auprès de la société peuvent donner lieu à dédommagement direct par celle-ci.

CONDITIONS D'ACCES

L'âge minimum pour être passager à bord de la Schlitte Mountain est de 3 ans.

L'âge minimum pour être conducteur de la Schlitte Mountain est de 8 ans et la taille minimum est de 1m25 ou 1m50 si celui-ci est accompagné d'un passager.

Le poids maximum par luge ne doit pas excéder 150 kg.

Il appartient à la/aux personnes responsables des enfants :

- D'apprécier l'aptitude des enfants à emprunter l'installation et de s'organiser en conséquence ;
- De s'assurer de leur compréhension des consignes et règles d'usage de l'installation et de les alerter sur les attitudes à avoir et les erreurs à ne pas commettre.
- De désigner la personne chargée de l'accompagnement des enfants de moins de 8 ans et moins d'1,25 m, qui doit être en capacité de conduire la luge et d'assumer la responsabilité de l'accompagnement.

Dans le cas de groupes encadrés, il appartient aux responsables du groupe d'organiser cet accompagnement.

RESPECT DES REGLES DE SECURITE ET RESPECT DU REGLEMENT D'EXPLOITATION

Tout TITULAIRE d'un TITRE Schlitte Mountain est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par luge sur rail, notamment les conditions générales d'utilisation affichés au départ de la Schlitte Mountain, le fonctionnement et les règles de sécurité présentées dans une vidéo sur l'écran visible dans les files d'attente en trois langues français, anglais et allemand, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes consignes données par le personnel de la SOCIETE, sous peine de voir sa responsabilité mise en jeu.

Il est rappelé que, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation, tout usager de La Luge Schlitte Mountain l'utilise à ses propres risques. **Il est responsable de sa propre vitesse, du respect des distances de sécurité, et de ne pas entrer en collision avec les usagers le précédent, l'arrêt sur le parcours est STRICTEMENT interdit. Il doit opérer le freinage en fin de parcours, dans le respect des panneaux de signalisation. L'usager qui heurte le lugeur précédent répond de tout dommage qui en résulte. Le cas échéant, il devra se présenter et s'identifier auprès du personnel.**

PREJUDICE MATERIEL OU PHYSIQUE

En cas de préjudice matériel ou physique occasionné par l'installation, le TITULAIRE doit faire constater sans délai le préjudice au personnel de l'appareil et remplir la déclaration d'accident.

PERTE D'EFFETS PERSONNELS

La SOCIÉTÉ décline toutes responsabilités en cas de perte d'effets personnels dans les gares, les véhicules et sur l'ensemble du circuit de la Schlitte Mountain. Les CLIENTS sont invités à ne conserver sur eux aucun équipement / matériel / effet personnel susceptible de chuter.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, modèles et graphismes portés sur les différents TITRES, affiches ou tarifs sont déposés et toute reproduction est strictement interdite.

PRISES DE VUES AUTOMATISEES

Il est porté à la connaissance des clients que le site est équipé de systèmes de captation automatique d'images (webcams et/ou système de prise de vue ludique). Les images / vidéos générées sont conservées pour une durée d'un an.

Les installations sont également équipées d'un système de vidéosurveillance dont les images sont conservées pendant 30 jours.

L'intéressé peut, s'il le souhaite, faire supprimer les photos / vidéos sur lesquelles il s'avère identifiable, sur simple demande auprès du personnel de la SOCIETE. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la SOCIETE ou ses partenaires éventuels, conformément à la Politique de Protection des Données mentionnée ci-dessous. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le TITULAIRE d'un TITRE (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression pour motifs légitimes auprès de la SOCIETE ou à l'adresse suivante : protectiondesdonnees@labellemontagne.com

PHOTOS

Les photos générées non imprimés sont conservées pendant 1 jour, tandis que les photos imprimées ne sont pas conservées. Sur l'écran de présentation des photos de la Luge Schlitte Mountain, les 9 dernières descentes restent affichées. L'utilisateur peut, s'il le souhaite, faire supprimer ses photos sur simple demande auprès du personnel de La Bresse Labellemontagne.

PROTECTION ET TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'ensemble des informations qui est demandé par la SOCIETE pour la délivrance d'un TITRE ou pour toute déclaration est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du TITRE ne pourra intervenir. L'intégralité de la Politique de Protection des Données à Caractère Personnel du Groupe LABELLEMONTAGNE, applicable à la SOCIETE, est disponible à l'adresse suivante : <http://www.labellemontagne.com/commun/protection-des-donnees/>

Cette Politique de Protection des Données fait partie intégrante des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation. En acceptant les présentes, vous acceptez aussi la Politique de Protection des Données mentionnée ci-dessus.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la SOCIETE ou ses partenaires éventuels. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le TITULAIRE d'un TITRE (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression auprès de la SOCIETE, en écrivant par e-mail à protectiondesdonnees@labellemontagne.com

ou à l'adresse postale suivante :

LA BRESSE LABELLEMONTAGNE
92, route de Vologne
88250 LA BRESSE

Responsable des traitements : La Bresse Labellemontagne

Finalités des traitements : gestion des fichiers de clients et de prospects, billetterie et contrôle d'accès.

Mis à jour le 09/10/2025

Le Directeur de site

Nicolas Claudel

